Cheminova A/S Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark tél.: +45 9690 9690 fax: +45 9690 9691 info@cheminova.com www.cheminova.com N° SE DK 12 76 00 43



Groupe de matériel	2730	Page 1 sur 18
Nom du produit	PÉTHOXAMIDE 300 g/l + TERBUTHYLAZINE 250 g/l SE	
		Décembre 2015
Fiche de données de sécurité conforme à la réglementation de l'UE 1907/2006 tel qu'amendé		Se substitue à la fiche de
		décembre 2013

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PÉTHOXAMIDE 300 g/l + TERBUTHYLAZINE 250 g/l SE

Révision : les sections contenant une révision ou de nouvelles informations sont marquées d'un .

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Peut être utilisé uniquement comme herbicide.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CHEMINOVA A/S P.O. Box 9 DK-7620 Lemvig Danemark sds@cheminova.dk

1.4. **Numéro d'appel d'urgence** (+45) 97 83

(+45) 97 83 53 53 (24 h sur 24, pour les urgences uniquement)

♣ SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Toxicité orale aiguë : Catégorie 3 (H301) Irritation oculaire : Catégorie 2 (H319)

Dangers pour le milieu aquatique, aigus : Catégorie 1 (H400)

chroniques : Catégorie 1 (H410)

d'ingestion.

Dangers pour l'environnement Le produit est très toxique pour les organismes aquatiques.

2.2. Éléments d'étiquetage

Selon le règlement UE 1272/2008 tel qu'amendé

Contient du terbuthylazine et des alcools de type iso en C9-11,

riches en C10, ethoxylés

Groupe de matériel	2730	Page 2 sur 18
Nom du produit	PÉTHOXAMIDE 300 g/l + TERBUTHYLAZINE 250 g/l SE	
		Décembre 2015

Pictogrammes de danger (GHS06, GHS09)

2.3.





Mention d'avertissement	Danger
Mentions de danger H301 H319 H410	Toxique en cas d'ingestion. Provoque une sévère irritation des yeux. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Autres mentions EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de
2011000	la peau.
EUH208	Contient du péthoxamide et de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peuvent produire une réaction allergique.
EUH401	Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
Conseils de prudence	
P264	Se laver soigneusement les mains après manipulation.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter une protection oculaire.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P501	Éliminer le contenu/ récipient comme un déchet dangereux.
Autres dangers	Aucun des ingrédients de ce produit ne répond aux critères qui définissent les produits PBT ou vPvB.

♣ SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.1.	Substances	Ce produit est un mélange, pas une substance.
3.2.	Mélanges	Voir section 16 pour consulter le texte intégral des mentions de danger.
	Substances actives	
	Péthoxamide	Contenu: 29% en masse
	Nom CAS	Acétamide, 2-chloro-N-(2-éthoxyethyl)-N-(2-méthyl-1-phényl-
		1-prop-1-enyl)-
	N° CAS	106700-29-2
	Nom IUPAC	2-Chloro- <i>N</i> -(2-éthoxyethyl)- <i>N</i> -(2-méthyl-1-phénylprop-1-ényl)-acétamide
	Nom ISO	Péthoxamide
	N° CE (N° EINECS)	Aucun
	N° index UE	616-145-00-3

Groupe de matériel	2730	Page 3 sur 18
Nom du produit	PÉTHOXAMIDE 300 g/l + TERBUTHYLAZINE 250 g/l SE	
		Décembre 2015

Classification du composant Toxicité orale aiguë : Catégorie 4 (H302) Sensibilisation – peau : Catégorie 1A (H317)

Dangers pour le milieu aquatique, aigus : Catégorie 1 (H400)

chroniques : Catégorie 1 (H410)

Formule développée

Terbuthylazine Contenu : 24% en masse

N'-ethyl-

 Nom ISO
 Terbuthylazine

 N° CE (N° EINECS)
 227-637-9

 N° index UE
 Aucun

Classification du composant Toxicité orale aiguë : Catégorie 4 (H302)

Dangers pour le milieu aquatique, aigus : Catégorie 1 (H400)

chroniques : Catégorie 1 (H410)

Formule développée

Ingrédients à déclaration obligatoire	Contenu (% en masse)	N° CAS	N° CE	Classification
Hydrocarbures, C10-C13, aromatiques, < 1% naphtalène N° reg. 01-2119451097-39	15		922-153-0	Toxicité par aspiration 1 (H304) Milieu aquatique, chronique 2 (H411)
Éthylène-glycol N° reg. 01-2119456816-28	3	107-21-1	N° EINECS: 203-473-3	Toxicité orale aiguë 4 (H302)
Poly(oxy-1,2-éthanediyl), α- [2,4,6-tris(1-phényléthyl)phényl]- ω-hydroxy-	2	99734-09-5	Aucun	Milieu aquatique, chronique 3 (H412)
Alcools de type iso en C9-11, riches en C10, ethoxylés	2	78330-20-8	Aucun	Toxicité orale aiguë 4 (H302) Lésions oculaires 1 (H318)
Sulfonate de benzène de calcium, C10-13-alkyl dérivés N° reg. 01-2119560592-37	1	Aucun	932-231-6	Irritant pour la peau 2 (H315) Lésions oculaires 1 (H318) Milieu aquatique, chronique 2 (H411)

Groupe de matériel	2730	Page 4 sur 18
Nom du produit	PÉTHOXAMIDE 300 g/l + TERBUTHYLAZINE 250 g/l SE	
		Décembre 2015

2634-33-5

1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one

max. 0,02

N° EINECS: 220-120-9

Toxicité orale aiguë 4 (H302) Irritant pour la peau 2 (H315) Lésions oculaires 1 (H318) Sens. peau 1A (H317) Milieu aquatique, aigu 1 (H400)

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

4.1.	Description des premiers secours Inhalation	En cas de gêne, retirer immédiatement de l'exposition. Cas légers : maintenir la victime sous surveillance. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent. Cas graves : consulter immédiatement un médecin ou appeler une ambulance.
	Contact avec la peau	Retirer immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Rincer la peau à l'eau. Laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
	Contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment les yeux à l'eau ou à l'aide d'une solution de lavage oculaire, en ouvrant occasionnellement les paupières, jusqu'à ce que toute trace de produit chimique ait disparu. S'il y a lieu, retirer les lentilles de contact après quelques minutes, puis rincer à nouveau. Consulter immédiatement un médecin.
	Ingestion	Aider la personne exposée à se rincer la bouche à l'eau et à boire plusieurs verres d'eau ou de lait, mais ne pas provoquer de vomissements. En cas de vomissements, rincer la bouche et hydrater à nouveau. Ne jamais administrer une quelconque substance par voie orale à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.
4.2.	Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Principalement une irritation. Après l'ingestion, seuls des symptômes non spécifiques ont été constatés lors des tests sur les animaux avec des produits similaires.
4.3.	Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Consulter immédiatement un médecin en cas d'ingestion ou de contact avec les yeux.
	par ilcuners necessaries	Il peut se révéler utile de communiquer cette fiche technique de sécurité au médecin.
	Notes au médecin	Il n'existe pas d'antidote spécifique en cas d'exposition à ce

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

charbon actif peut être envisagé.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les produits de dégradation essentiels sont des composés volatils, malodorants, toxiques, irritants et inflammables tels que les oxydes d'azote, le chlorure d'hydrogène, le dioxyde de soufre, le

produit. Le recours au lavage gastrique et/ou à l'administration de

Groupe de matériel	2730	Page 5 sur 18
Nom du produit	PÉTHOXAMIDE 300 g/l + TERBUTHYLAZINE 250 g/l SE	
		Décembre 2015

monoxyde de carbone, le dioxyde de carbone et divers composés organiques chlorés.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les conteneurs exposés au feu. Approcher le feu contre le vent pour éviter tout contact avec des vapeurs dangereuses et des produits de décomposition toxiques. Lutter contre le feu depuis un emplacement protégé ou à distance maximale. Endiguer la zone pour prévenir tout écoulement d'eau. Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome ainsi qu'une tenue de protection.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Il est recommandé de disposer d'un plan préétabli pour la gestion des déversements. Des réservoirs vides et hermétiques doivent être mis à disposition pour recueillir les éventuels déversements.

En cas de déversement important (impliquant au moins 10 tonnes du produit) :

- 1. Utiliser un équipement de protection individuel ; voir section 8
- 2. Composer le numéro de téléphone d'urgence ; voir la section 1
- 3. Alerter les autorités.

Observer toutes les précautions de sécurité lors du nettoyage d'un déversement. Utiliser un équipement de protection individuel. Selon l'ampleur du déversement, il conviendra éventuellement de porter un appareil respiratoire, un masque filtrant ou une protection oculaire, des vêtements résistants aux produits chimiques, des gants et des bottes.

Arrêter la source du déversement immédiatement, s'il est possible de le faire en toute sécurité. Tenir les personnes non protégées à l'écart de la zone de déversement. Éviter et réduire autant que possible la formation de vapeurs. Éliminer les sources d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir le déversement pour prévenir toute contamination supplémentaire de la surface, du sol ou de l'eau. Les eaux de lavage ne doivent pas pénétrer dans les canalisations des eaux de surface. Tout déversement non contrôlé dans un cours d'eau doit être signalé à l'autorité réglementaire compétente.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Il est recommandé d'envisager des moyens d'empêcher les effets néfastes des déversements, par exemple en formant une digue ou en comblant les surfaces. Voir SGH (Annexe 4, Section 6).

Si nécessaire, les canalisations des eaux de surface doivent être couvertes. Les déversements peu importants sur le sol ou une autre surface imperméable doivent être éliminés à l'aide d'un matériau absorbant de type liant universel, terre à foulon ou d'autres argiles absorbantes. Placer les absorbants contaminés dans des conteneurs adaptés. Nettoyer la zone en utilisant beaucoup d'eau et un détergent. Absorber le liquide de lavage à l'aide d'un papier absorbant et le placer dans des conteneurs adaptés. Les conteneurs utilisés doivent être correctement fermés et étiquetés.

Les déversements importants absorbés par le sol doivent en être

Groupe de matériel	2730	Page 6 sur 18
Nom du produit	PÉTHOXAMIDE 300 g/l + TERBUTHYLAZINE 250 g/l SE	
		Décembre 2015

extirpés et transférés dans des conteneurs appropriés.

Les déversements dans l'eau doivent être contenus autant que possible en isolant l'eau contaminée. L'eau contaminée doit être recueillie et retirée pour traitement ou élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir sous-section 8.2 concernant la protection individuelle. Voir section 13 concernant l'élimination.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dans un environnement industriel, il est recommandé d'éviter tout contact corporel avec ce produit, si possible en utilisant des systèmes fermés avec commande à distance. Sinon, la substance doit être de préférence manipulée par des moyens mécaniques. Un dispositif d'aération approprié ou une ventilation d'évacuation locale doit être installé(e). Les gaz d'échappement doivent être filtrés ou traités. En ce qui concerne la protection individuelle dans ce type de situation, voir section 8.

Pour d'informations concernant son utilisation en tant que pesticide, consulter au préalable les mises en garde et les mesures de protection individuelle sur l'étiquette agréée de l'emballage ou prendre connaissance des autres directives ou politiques officielles en vigueur. Si ces dernières n'y sont pas mentionnées, voir section 8.

Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Les laver soigneusement après la manipulation. Avant de retirer les gants, les laver avec de l'eau et du savon. Une fois le travail terminé, retirer tous les vêtements et chaussures de travail. Se doucher à l'eau et au savon. Porter uniquement des vêtements propres en quittant le lieu de travail. Laver les vêtements et l'équipement de protection avec de l'eau et du savon après chaque utilisation.

L'inhalation des vapeurs du produit peut provoquer une diminution de la conscience augmentant les risques lors de l'utilisation de machines et de la conduite.

Ne pas déverser dans l'environnement. Recueillir tous les déchets et résidus issus du nettoyage de l'équipement, etc., et les éliminer suivant la procédure en vigueur pour les déchets dangereux. Voir section 13 concernant l'élimination.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Le produit est stable dans des conditions normales de stockage en entrepôt. Il est recommandé de stocker et transporter le produit entre 0 et 30 °C. Protéger contre le gel.

Conserver ce produit dans des conteneurs étiquetés et fermés. L'espace de stockage doit être constitué de matériaux non combustibles, être fermé, sec, aéré, comporter un sol imperméable et ne pas être accessible aux personnes non autorisées ni aux enfants. L'affichage d'un panneau d'avertissement indiquant «POISON » est recommandé. La salle doit uniquement être utilisée pour le stockage de produits chimiques Il ne faut pas y introduire de

Groupe de matériel	2730	Page 7 sur 18
Nom du produit	PÉTHOXAMIDE 300 g/l + TERBUTHYLAZINE 250 g/l SE	
		Décembre 2015

boissons, d'aliments, de fourrages ni de graines. Une station de lavage des mains doit être mise à disposition.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit est enregistré en tant que pesticide et ne peut être utilisé que dans le cadre des applications pour lesquelles il a été enregistré et selon l'étiquette approuvée par les autorités réglementaires.

♣ SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition À notre connaissance, les limites d'exposition personnelle n'ont pas

été établies pour les composants actifs de ce produit.

Hydrocarbures aromatiques 100 ppm d'hydrocarbures totaux est recommandé.

Toutefois, d'autres limites d'exposition personnelle définies par les réglementations locales peuvent exister, auquel cas elles doivent

être respectées.

Péthoxamide

DNEL, systémique 0,02 mg/kg pc/jour

PNEC, environnement aquatique .. $0.29 \mu g/l$

Terbuthylazine

DNEL, cutanée 0,0032 mg/kg pc/jour

PNEC, environnement aquatique .. 1,9 μg/l

Hydrocarbures aromatiques

8.2. Contrôles de l'exposition

Lorsque ce produit est utilisé dans un système fermé, le port d'un équipement de protection individuel n'est pas requis. L'équipement décrit ci-après est destiné à d'autres situations, lorsque le recours à un système fermé n'est pas possible ou lorsqu'il est nécessaire d'ouvrir l'appareil. Envisager le besoin de sécuriser l'équipement ou le circuit de tuyauterie avant d'ouvrir.

Les précautions ci-dessous sont initialement destinées à la manipulation du produit pur et à la préparation de la solution à vaporiser, mais peuvent également s'appliquer lors de la vaporisation.



Protection respiratoire

En cas de dégagement produisant une vapeur ou une brume importante, les employés devraient porter un équipement de protection respiratoire avec un filtre de type universel comprenant un filtre à particules.



Gants de protection

Porter des gants résistants aux produits chimiques, par exemple en tissu stratifié, en caoutchouc butyle ou en caoutchouc nitrile. Le temps de décomposition des matériaux composant ce produit est inconnu. Toutefois, généralement, le port de gants de protection n'offre qu'une protection partielle contre l'exposition cutanée. De petites déchirures peuvent se produire sur les gants et une contamination croisée est possible. Il est recommandé de limiter les

Groupe de matériel	2730	Page 8 sur 18
Nom du produit	PÉTHOXAMIDE 300 g/l + TERBUTHYLAZINE 250 g/l SE	
		Décembre 2015

travaux manuels et de remplacer régulièrement les gants.



Protection oculaire

Porter des lunettes de sécurité ou un écran facial. Il est recommandé de mettre une douche oculaire à disposition sur les lieux de travail présentant un risque de contact avec les yeux.



Autres protections

Porter des vêtements résistant aux produits chimiques afin d'éviter tout contact avec la peau selon l'ampleur de l'exposition. Dans la plupart des situations de travail normales où l'exposition à cette substance ne peut pas être évitée pendant une durée limitée, le port d'un pantalon imperméable et d'un tablier fabriqué à base de tissu résistant aux produits chimiques ou d'une combinaison en polyéthylène est suffisant. Les combinaisons en polyéthylène doivent être éliminées après utilisation en cas de contamination. En cas d'exposition considérable ou prolongée, des combinaisons en tissu stratifié imperméable peuvent être nécessaires.

♣ SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9 1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques

Aspect Liquide brun clair (opaque)

Odeur Aromatique Seuil olfactif Non déterminé

Non dilué : 3,67 à température ambiente pH

Dilution à 1 % dans l'eau : 4,09 à température ambiente

Point de fusion/point de congélation Non déterminée Point initial d'ébullition et intervalle Non déterminée

d'ébullition Hydrocarbures aromatiques: 200 - 310°C Point d'éclair > 105°C

Taux d'évaporation (Acétate de n-butyle = 1)

Hydrocarbures aromatiques: < 0,01

Inflammabilité (solide/gaz) Sans objet (liquide) Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites

d'explosivité **Hydrocarbures aromatiques**: $0.6 - 7.0 \text{ vol}\% \ (\approx 0.6 - 7.0 \text{ kPa})$

: $3.5 \times 10^{-4} \text{ Pa à } 25^{\circ}\text{C}$ Pression de vapeur Péthoxamide : 9,0 x 10⁻⁵ Pa à 25°C **Terbuthylazine Hydrocarbures aromatiques**: < 0,1 kPa à 25°C

Densité de vapeur (Air = 1)

Hydrocarbures aromatiques: > 1

Densité relative 1,0822

Solubilité du péthoxamide à 20°C dans : Solubilité(s)

> n-heptane 117 g/kg éthyl acétate > 250 g/kg400 mg/l eau Solubilité du terbuthylazine à 25°C dans :

0,41 g/lhexane éthyl acétate 35 eau 9.0 mg/l

Coefficient de partage n-octanol/eau Péthoxamide : $\log K_{oe} = 2,96 \text{ à pH 5 et } 20^{\circ}\text{C}$

> **Terbuthylazine** : $\log K_{0e} = 3.4 \text{ à } 25^{\circ}\text{C}$

Hydrocarbures aromatiques: quelques-uns des composants principaux ont log $K_{oe} = 4.0 - 4.4 \text{ à } 25^{\circ}\text{C}$ par modèle de calcul

Température d'auto-inflammabilité 390°C

Groupe de matériel	2730	Page 9 sur 18
Nom du produit	PÉTHOXAMIDE 300 g/l + TERBUTHYLAZINE 250 g/l SE	
		Décembre 2015

9.2. Autres informations

Miscibilité Le produit est dispersible dans l'eau.

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

particulière.

10.2. **Stabilité chimique** Stable à température ambiante.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses Aucune connue.

10.4. Conditions à éviter Le chauffage du produit peut générer des vapeurs nocives et

irritantes.

10.5. **Matières incompatibles** Aucune connue.

10.6. **Produits de décomposition**

***** SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- ingestion

11.1. **Information sur les effets** * = Compte tenu des données disponibles, les critères de

toxicologiques classification ne sont pas remplis.

Produit

Voie(s) de

Toxicité aiguë Ce produit est toxique en cas d'ingestion. La toxicité aiguë du

produit se mesure comme suit :

pénétration DI : 1 (6 11) 202 (1

DL₅₀, voie orale, rat (femelle): 202 mg/kg

- peau $DL_{50}, \ voie \ cutan\'ee, \ rat: \ > 2\ 000\ mg/kg* (m\'ethode \ OCDE \ 402)$

- inhalation CL_{50} , inhalation rat : > 4,95 mg/l/4 h (méthode OCDE 403)

Corrosion cutanée/irritation cutanée Peut être modérément irritant pour la peau (mesuré sur un produit

similaire, méthode OCDE 404). * Peut provoquer dessèchement de

DL₅₀, voie orale, rat (mâle) : 230 mg/kg (méthode OCDE 423)

la peau.

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Légèrement à modérément irritant pour les yeux (méthode OCDE

405).

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Non sensibilisant pour la peau (méthode OCDE 406). *

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Le produit ne contient aucun ingrédient connu pour être mutagène.

*

Carcérogénicité Le produit ne contient aucun ingrédient connu pour être

cancérigène. *

Groupe de matériel	2730	Page 10 sur 18
Nom du produit	PÉTHOXAMIDE 300 g/l + TERBUTHYLAZINE 250 g/l SE	
		Décembre 2015

Toxicité pour la reproduction		Le produit ne contient aucun ingrédient connu pour avoir des effets néfastes sur la reproduction. *			
STOT – exposition unique		À notre connaissance, aucun effet spécifique après une exposition unique n'a été observé. *			
STOT – exposition	ı répétée	Les éléments suivants ont été mesurés pour la substance active péthoxamide : Organe ciblé : foie LOAEL : 500 ppm (36,2 mg/kg en masse/jour) lors d'une étude de 90 jours sur le rat (méthode OCDE 408). À cette dose, on a constaté une baisse du poids corporel et une induction d'enzymes de type phénobarbitone. *			
Danger par aspirat	ion	Le produit ne présente pas de risque par aspiration. *			
Symptômes et effe	ts, aigus et différés	Principalement une irritation. Après l'ingestion, des symptômes non spécifiques ont été constatés lors des tests sur les animaux, comme une diminution de l'activité.			
<u>Péthoxamide</u>					
Toxicocinétique, n distribution	nétabolisme et	Le péthoxamide est rapidement absorbé et largement diffusé au tractus intestinal, le foie et les reins. Il est en grande partie métabolisé. Il est éliminé principalement dans l'urine en 96 heures. Il n'y a aucune preuve d'accumulation.			
Toxicité aiguë		Le péthoxamide est toxique en cas d'ingestion. La toxicité aiguë est mesurée comme suit :			
Voie(s) de	- ingestion	DL ₅₀ , voie orale, rat : 983 mg/kg (méthode OCDE 401)			
pénétration	- peau	DL_{50} , voie cutanée, rat : > 2 000 mg/kg (méthode OCDE 402) *			
	- inhalation	$CL_{50},$ inhalation rat : > 4,16 mg/l/4 h (méthode OCDE 403) *			
Corrosion cutanée/	/irritation cutanée	Légèrement irritant pour la peau (méthode OCDE 404). *			
Lésions oculaires goculaire		Légèrement irritant pour les yeux (méthode OCDE 405). *			
Sensibilisation resp	piratoire ou cutanée	Sensibilisant (méthode OCDE 406)			
Terbuthylazine					
Toxicocinétique, métabolisme et distribution		Après une administration par voie orale, le terbuthylazine est rapidement absorbé et largement diffusé dans l'organisme, mais se lie de manière significative et persistante aux globules rouges du sang. Il est en grande partie métabolisé et est éliminé rapidement dans les 96 heures. Il n'y a aucune preuve d'accumulation.			
Toxicité aiguë		Le terbuthylazine est nocif en cas d'ingestion. La toxicité aiguë est mesurée comme suit :			
Voie(s) de	- ingestion	DL ₅₀ , voie orale, rat : 1000 - 1590 mg/kg			
pénétration	- peau	DL ₅₀ , voie cutanée, rat : > 2 000 mg/kg *			
	- inhalation	CL_{50} , inhalation rat : > 5,3 mg/l/4 h *			
Corrosion cutanée/	/irritation cutanée	Minimalement irritant pour la peau. *			

Groupe de matériel	2730	Page 11 sur 18
Nom du produit	PÉTHOXAMIDE 300 g/l + TERBUTHYLAZINE 250 g/l SE	
		Décembre 2015

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Légèrement irritant pour les yeux. *			
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Faiblement sensibilisant. *			
Hydrocarbures, C10-C13, aromatic	gues. < 1% naphtalène			
Toxicité aiguë	Ce produit n'est pas considéré comme toxique. * La toxicité aiguë, telle que mesurée sur un produit similaire, est la suivante :			
Voie(s) de pénétration - ingestion	DL_{50} , voie orale, rat : > 5 000 mg/kg (méthode OCDE 401)			
- peau	DL ₅₀ , voie cutanée, rat : > 2 000 mg/kg (méthode OCDE 402)			
- inhalation	CL_{50} , inhalation rat : > 4,7 mg/l (méthode OCDE 403)			
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Peut provoquer une sécheresse cutanée (mesurée sur des produits similaires ; méthode OCDE 404).			
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Peut provoquer une gêne oculaire légère et de courte durée (mesurée sur des produits similaires ; méthode OCDE 405). *			
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Ne devrait pas provoquer une sensibilité respiratoire ou cutanée (mesurée sur des produits similaires ; méthode OCDE 406). *			
Danger par aspiration	Les hydrocarbures aromatiques présentent un risque en cas d'aspiration.			
<u>Éthylène-glycol</u> Toxicocinétique, métabolisme et distribution	Après administration par voie orale, l'éthylène-glycol est rapidement absorbé et largement diffusé dans l'organisme. Il est en grande partie métabolisé et l'éthylène et ses métabolites sont éliminés rapidement avec une demi-vie plasmatique de 4 heures pour les rats et les chiens. Ses effets nocifs semblent être causés par les métabolites acide glycolique et acide oxalique.			
Toxicité aiguë	La substance est nocive en cas d'ingestion. * La toxicité aiguë est mesurée comme suit :			
Voie(s) de pénétration - ingestion	DL ₅₀ , voie orale, rat : 4 700 mg/kg			
- peau	DL ₅₀ , voie cutanée, rat : 2 800 mg/kg *			
- inhalation	CL_{50} , inhalation rat : > 5 mg/l (mesurée sur une substance similaire) *			
	La substance semble être plus toxique pour les humains. La dose létale minimale pour l'homme en cas d'ingestion a été estimée à environ 1300 mg/kg.			
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Peut causer une légère irritation de la peau. *			
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Peut provoquer une gêne oculaire légère et de courte durée. *			

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

À notre connaissance, aucune indication de sensibilisation respiratoire ou de la peau n'a été rapportée. *

Groupe de matériel	2730	Page 12 sur 18
Nom du produit	PÉTHOXAMIDE 300 g/l + TERBUTHYLAZINE 250 g/l SE	
		Décembre 2015

Poly(oxy-1,2-éthanedi	vl), α -[2,4,6-tris(1-	phén	yleth	vl	phén	yl]-ω-h	ydroxy	v-

Toxicité aiguë La substance n'est pas considérée comme nocive en cas de contact

cutané, d'ingestion ou d'inhalation. * La toxicité aiguë est la

suivante:

 $\label{eq:control_problem} Voie(s) \ de \qquad \qquad -ingestion \qquad \qquad DL_{50}, \ voie \ orale, \ rat: > 2\ 000 \ mg/kg$

pénétration - peau DL₅₀, voie cutanée, rat : > 2 000 mg/kg

(mesurée sur une substance similaire)

- inhalation CL_{50} , inhalation rat : non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée Mesurée sur une substance similaire : non irritant pour la peau. *

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire Mesurée sur une substance similaire : non irritant pour les yeux. *

Alcools de type iso en C9-11, riches en C10, ethoxylés

Toxicité aiguë La substance est susceptible d'être nocive en cas d'ingestion en se

basant sur une comparaison avec des substances similaires. La

toxicité aiguë est la suivante :

Voie(s) de -ingestion DL₅₀, voie orale, rat : 300 - 2000 mg/kg

pénétration - peau DL₅₀, voie cutanée, rat : non disponible

- inhalation CL₅₀, inhalation rat : non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée Supposé être légèrement irritant pour la peau en se basant sur une

comparaison avec des substances similaires. *

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Supposé être sérieusement irritant pour les yeux avec le potentiel

de causer des dommages permanents aux yeux en se basant sur une

comparaison avec des substances similaires.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Ne devrait pas être allergène en se basant sur une comparaison

avec des substances similaires. *

Sulfonate de benzène de calcium, C10-13-alkyl dérivés

Toxicocinétique, métabolisme et

distribution

La substance est rapidement absorbée par le tractus gastro-intestinal

et excrétée rapidement avec ses métabolites, principalement dans

l'urine.

Toxicité aiguë La substance n'est pas considérée comme toxique après une

exposition unique. * Les éléments suivants ont été mesurés sur la

substance:

Voie(s) de - ingestion DL_{50} , vo

pénétration - peau

DL₅₀, voie orale, rat: 4 450 mg/kg

DL₅₀, voie cutanée, rat : > 2000 mg/kg (mesurée sur une substance

similaire, méthode similaire à OCDE 402)

- inhalation CL₅₀, inhalation rat : non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée Irritant pour la peau. (méthode similaire à OCDE 404)

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Irritant pour les yeux, risque de provoquer des lésions oculaires

permanentes (méthode similaire à OCDE 405).

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Non sensibilisant pour la peau (mesurée sur une substance

Groupe de matériel	2730	Page 13 sur 18
Nom du produit	PÉTHOXAMIDE 300 g/l + TERBUTHYLAZINE 250 g/l SE	
		Décembre 2015

similaire, méthode similaire à OCDE 406). *

1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one

Toxicité aiguë Cette substance est toxique en cas d'ingestion.

Voie(s) de pénétration - ingestion DL₅₀, voie orale, rat (mâle) : 670 mg/kg

DL₅₀, voie orale, rat (femelle): 784 mg/kg

(méthode OPPTS 870.1100; mesuré sur une solution à 73 %)

- peau DL_{50} , voie cutanée, rat : > 2 000 mg/kg *

(méthode OPPTS 870,1200 ; mesuré sur une solution à 73 %)

- inhalation CL₅₀, inhalation rat : non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée Légèrement irritant pour la peau (méthode OPPTS 870.2500).

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Fortement irritant pour les yeux (méthode OPPTS 870.2400).

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Sensibili

Sensibilisant cutané modéré chez le cobaye (méthode OPPTS 870.2600). Cette substance semble nettement plus sensibilisante chez l'être humain.

♣ SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. **Toxicité**

Le produit est très toxique pour les algues vertes et les autres plantes aquatiques. Ce produit est toxique pour les poissons et nocif pour les daphnies. Il est considéré comme non toxique pour les micro-organismes et les macro-organismes du sol, les oiseaux et les insectes.

Les résultats suivants ont été mesurés sur le produit :

- Poissons	Carpe commune (<i>Cyprinus carpio</i>) 96-h CL ₅₀ : 6,4 mg/l
- Invertébrés	Daphnies (Daphnia magna)
- Algues	Algues vertes (Desmodesmus subspicatus) 72-h CE ₅₀ : 0,168 mg/l
- Plantes	Lenticule bossue ($Lemna\ minor$)
- Vers de terre	Eisenia fetida
- Abeilles	Abeille mellifère (<i>Apis mellifera</i> L.)

12.2. Persistance et dégradabilité

Le **péthoxamide** se dégrade rapidement dans l'environnement. Les demi-vies de dégradation primaires sont de l'ordre de quelques semaines. Les produits de dégradation sont difficilement biodégradables.

Le **terbuthylazine** ne se dégrade pas rapidement dans l'environnement, mais il est dégradé dans l'environnement. Les demi-vies de dégradation dans le sol varient de 2 à 6 mois selon les circonstances. Les produits de dégradation ne se dégradent pas rapidement.

Les hydrocarbures aromatiques sont facilement biodégradables tel que mesuré selon les directives de l'OCDE. Toutefois, ils ne se

Groupe de matériel	2730	Page 14 sur 18
Nom du produit	PÉTHOXAMIDE 300 g/l + TERBUTHYLAZINE 250 g/l SE	
		Décembre 2015

dégradent pas toujours rapidement dans l'environnement, mais ils devraient se dégrader à un rythme modéré, selon les circonstances.

Le produit contient des quantités minimes de composants non immédiatement biodégradables, lesquels peuvent ne pas être dégradables dans les usines de traitement des eaux usées.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Voir section 9 concernant les coefficients de partage octanol-eau.

Ni le **péthoxamide** ni le **terbuthylazine** ne sont censés se bioaccumuler.

Les hydrocarbures aromatiques possèdent un potentiel de bioaccumulation en cas d'exposition continue. La plupart des composants peuvent être métabolisés par de nombreux organismes. Les facteurs de bioaccumulation (BCF) de certains des principaux composants sont de 1200 à 3200 par calcul de modèle.

12.4. Mobilité dans le sol

Le **pethoxamide** est modérément mobile dans le sol.

Le **terbuthylazine** et ses métabolites ne sont pas mobiles dans le sol.

Les hydrocarbures aromatiques ne sont pas mobiles dans l'environnement, mais ils sont volatils et s'évaporent dans l'air en cas de libération sur l'eau ou à la surface du sol. Ils flottent et peuvent migrer vers des sédiments.

12.5. **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Aucun des ingrédients ne répond aux critères qui définissent les produits PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucun autre effet dangereux pour l'environnement n'est connu.

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Les quantités de substances restantes et les emballages vides, mais sales, doivent être considérés comme des déchets dangereux.

L'élimination des déchets et des emballages doit toujours s'effectuer conformément à l'ensemble des réglementations locales en vigueur.

Élimination du produit

Conformément à la Directive cadre sur les déchets (2008/98/CE), les possibilités de réutilisation ou de retraitement doivent être envisagées en premier lieu. Si cela n'est pas possible, la substance peut être éliminée par acheminement vers une usine agréée de destruction de produits chimiques ou par incinération contrôlée avec épuration des fumées.

Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires, les aliments pour animaux ou le grain lors du stockage ou de l'élimination. Ne pas déverser dans les réseaux d'égouts.

Élimination des emballages

Il est recommandé d'envisager les méthodes d'élimination possibles dans l'ordre suivant :

1. La réutilisation ou le recyclage doivent être envisagés en premier

Groupe de matériel	2730	Page 15 sur 18
Nom du produit	PÉTHOXAMIDE 300 g/l + TERBUTHYLAZINE 250 g/l SE	
		Décembre 2015

lieu. S'ils sont proposés pour le recyclage, les conteneurs doivent être vidés et faire l'objet d'un triple rinçage (ou équivalent). Ne pas déverser l'eau de rinçage dans les réseaux d'égouts.

- 2. Une incinération contrôlée avec épuration des fumées est possible pour les matériaux d'emballage combustibles.
- 3. La livraison des emballages à un service agréé pour l'élimination des déchets dangereux.
- 4. L'élimination dans une décharge ou l'incinération à ciel ouvert ne doivent constituer que des solutions de dernier recours. En cas d'élimination dans une décharge, les conteneurs doivent être entièrement vidés, rincés et perforés afin de les rendre inutilisables. En cas d'incinération, se tenir à l'écart de la fumée.

En France:

Emballages contaminés

Vider, rincer et éliminer les emballages vides via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR pour les produits professionnels ou un autre service de collecte comme Eco-Emballages (Point Vert) pour les produits grand public. Ré-emploi de l'emballage interdit.

Code d'élimination des déchets

020108 déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses

Informations pertinentes pour la sécurité des personnes exerçant des activités de gestion des déchets

Voir section 8 de cette fiche de données de sécurité.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Classification ADR/RID/IMDG/IATA/ICAO

	-	
14.1.	Numéro ONU	2902
14.2.	Nom d'expédition des Nations Unies	Pesticide, liquide, toxique, n.s.a. (pethoxamide, terbuthylazine et alkyl(C3-C6)benzènes) Pesticide, liquid, toxic, n.o.s. (pethoxamid, terbuthylazine and alkyl(C3-C6)benzenes)
14.3.	Classe(s) de danger pour le transport	6.1
14.4.	Groupe d'emballage	III
14.5.	Dangers pour l'environnement	Polluant marin
14.6.	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Ne pas déverser dans l'environnement.
14.7.	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au code IBC	Ce produit n'est pas transporté en vrac.

Groupe de matériel	2730	Page 16 sur 18
Nom du produit	PÉTHOXAMIDE 300 g/l + TERBUTHYLAZINE 250 g/l SE	
		Décembre 2015

***** SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Catégorie Seveso dans l'Annexe I, partie 2, à la Directive 2012/18/UE : dangereux pour l'environnement.

Tous les ingrédients sont couverts par les directives européennes relatives aux produits chimiques.

Autres prescriptions

Réglementation française :

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement. (Directive 1999/45/CE, article 10, n° 12)

Protection des travailleurs : réglementation française

Maladies professionnelles : Code de la sécurité sociale, articles L 461.1 à L 461.7. Voir tableaux des maladies professionnelles (R 461-3) régulièrement mis à jour par décrets, publié aux J.O.

Prévention médicale : Code du travail - article R 234.9 et 10 (femmes)

- article R 234.16/20/21 (jeunes travailleurs)
- articles R 231-35 et 38 (formation) Arrêté du 08/10/1990 (travail temporaire)

Délai de réentrée :

En matière de protection des travailleurs, l'arrêté du 12 septembre 2006 précise les délais de rentrée suivants sur les parcelles traitées: 24 heures

Protection de l'environnement :

Nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) :

rubrique ICPE à partir du 01/06/2015 : 4140

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est requise pour ce produit.

♣ SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Modifications appropriées de la fiche de données de sécurité

Corrections mineures uniquement.

Liste des abréviations

CAS Chemical Abstracts Service

Dir. Directive

CE₅₀ CL₅₀

DNEL Dose dérivée sans effet CE Communauté Européenne ou Concentré Émulsifiable

> Concentration d'effet 50 % Concentration létale 50 %

DL₅₀ Dose létale 50 %

EINECS European INventory of Existing Commercial Chemical

Substances (Inventaire européen des substances

chimiques existantes)

GHS Globally Harmonized classification and labelling

System of chemicals (Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques),

Cinquième édition révisée en 2013

IBC Code International Bulk Chemical

ISO International Organisation for Standardization

Groupe de matériel	2730	Page 17 sur 18
Nom du produit	PÉTHOXAMIDE 300 g/l + TERBUTHYLAZINE 250 g/l SE	
		Décembre 2015

			Décembre 2015	
		IUPAC	International Union of Pure and Applied Chemistry	
			(Union internationale de la chimie pure et appliquée)	
		LOAEL	Lowest Observed Adverse Effect Level (Niveau le plus	
		Diment'	bas d'effet indésirable observé)	
		Directives	MARPOL établies par l'International Maritime Organisation (IMO) pour la prévention de la pollution	
			Organisation (IMO) pour la prévention de la pollution marine	
		NOEC	Concentration sans effet observé	
		n.o.s.	Not otherwise specified	
		n.s.a.	Non spécifié par ailleurs	
		OCDE	Organisation de Coopération et de Développement	
		OMS	Économiques Organisation Mondiale de la Santé	
		OMS	Organisation Mondiale de la Santé Office of Prevention, Pesticides and Toxic Substances	
		PBT	Rémanent, Bioaccumulatif, Toxique	
		PNEC	Concentration prédite sans effet	
		Reg.	Réglementation	
		SE	Suspo-emulsion	
		STOT vPvB	Toxicité spécifique d'organe cible	
		VFVD	very Persistent, very Bioaccumulative (Très rémanent, Très bioaccumulatif)	
			,	
Références		Les données mesurées sur ce produit et un produit similaire sont la		
			le la société et ne sont pas publiées. Les données sur les	
			s sont disponibles dans la littérature officielle et sont s depuis plusieurs emplacements.	
		20000010101	a departs prosted to emplocements.	
Méthode utili	sée pour la classification	Données d	le test	
Mentions de	danger utilisées	H301	Toxique en cas d'ingestion.	
		H302	Nocif en cas d'ingestion.	
		H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.	
		H315	Provoque une irritation cutanée.	
		H317	Peut provoquer une allergie cutanée.	
		H318	Provoque des lésions oculaires graves.	
		H319	Provoque une sévère irritation des yeux.	
		H400 H410	Très toxique pour les organismes aquatiques. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne	
		11710	des effets néfastes à long terme.	
		H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des	
			effets néfastes à long terme.	
		H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets	
		EUH066	néfastes à long terme. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou	
		E011000	gerçures de la peau.	
		EUH208	Contient du péthoxamide et de la 1,2-benzisothiazol-	
			3(2H)-one. Peuvent produire une réaction allergique.	
		EUH401	Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les	
			risques pour la santé humaine et l'environnement.	
			1 1	
Conseils sur	la formation	Ce produit		
Conseils sur	la formation		t doit être utilisé uniquement par des personnes qui nt ses propriétés dangereuses et ont été formées aux	
Conseils sur	la formation	connaisser	t doit être utilisé uniquement par des personnes qui	

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont jugées fiables et précises mais

Groupe de matériel	2730	Page 18 sur 18
Nom du produit	PÉTHOXAMIDE 300 g/l + TERBUTHYLAZINE 250 g/l SE	
		Décembre 2015

l'utilisation du produit peut varier et des situations non prévues par Cheminova A/S peuvent exister. L'utilisateur de ce produit doit vérifier la validité de ces informations dans les circonstances spécifiques dans lesquelles il compte l'utiliser.

Préparé par : Cheminova A/S / GHB